

[CLERMONT COMMUNAUTE](#) / T : 04.73.98.34.00 poursuit ses efforts dans le cadre de sa transformation en Communauté urbaine. En effet, selon le maire de Clermont-Ferrand, les deux tiers du chemin ont été faits. Le Conseil communautaire a adopté le projet de territoire, la charte de gouvernance et le transfert par les communes des compétences de voirie et espaces publics, d'eau et assainissement et d'urbanisme le 27 mai dernier. Le tourisme avait déjà été transféré et le périmètre demeure le même. Cette transformation est décrite comme nécessaire pour construire le pôle métropolitain d'équilibre de l'ouest de la région. Olivier Bianchi aurait souhaité la création d'une métropole mais le seuil minimum d'habitants défini par la loi n'est pas atteint. Il pourrait l'être en associant d'autres collectivités, ce qui fera l'objet d'une prochaine étape. La communauté urbaine sera cependant appelée Clermont Auvergne Métropole dès le 1er janvier prochain.

www.clermontcommunaute.fr